



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 JANVIER 2015 à 20h15

Présents : M. TESSIER, Maire

MM.NIGAY, NABONNE, URCOURT, FORGET

Mmes VAN BOXSTAEL, ALLAIN,

Mmes LEGUENNEC, WULLAERT, REGNIER, MENDY

Absents :

M. MARECHALLE procuration à Mme ALLAIN

M. BERG procuration à M. TESSIER

M. BRIAND procuration à Mme VAN BOXSTAEL

Mme MEYDROODT

Secrétaire : Mme ALLAIN

POINT TRAVAUX VOIRIES COMMUNALES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'après visite de démarrage de chantier, compte tenu du manque de sécurité suite à la vitesse excessive des véhicules rue du Thelle (ouverture très large), il serait judicieux de prévoir quelques aménagements tels :

- Proposition de refermer l'entrée ou sortie et mise en place de ralentisseurs – l'un en début de rue et l'autre à même distance entre les deux voies de l'anneau du lotissement

Cela serait installé de façon à ne pas gêner les entrées de bateau des administrés.

L'ensemble des emplacements sera vu et décidé lors de la prochaine réunion de chantier sur place.

La fin des travaux rue du Thelle est prévue mi février 2015(6eme semaine) - sauf mauvaises conditions climatiques –

BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de mise en disponibilité à compter du 1^{er} février 2015 de Mme HOUIVET Sylvie, adjointe du patrimoine.

Rappel de la fréquentation au niveau du public : très réduite voire presque inexistante

Décision de maintenir pour les scolaires - fermeture au public.

Monsieur le Maire explique qu'une rencontre s'est tenue avec les enseignants afin de connaître leurs projets au niveau des élèves.

La bibliothèque ouvrira le lundi matin tous les quinze jours (hors vacances scolaires) de février à juin pour accompagner les enseignants et les scolaires dans leur recherche de livres. Une employée communale s'occupera de la gestion des stocks, de la reconduction de l'achat des livres et des abonnements des enfants.

Monsieur le Maire annonce aux membres du conseil municipal qu'il faudra ensuite prévoir son devenir pour la rentrée prochaine sachant que la loi prévoit l'obligation de rendre accessible tout lieu public aux personnes à mobilité réduite.

RENEGOCIATION DE PRET

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a demandé au Crédit Agricole d'examiner la possibilité de renégocier le prêt de 375 000€ contracté en 2011 (fin 2026)

Taux actuel 4,12% remboursement trimestriel 9 211,25€ environ (capital fixe, intérêt fluctuant) : montant annuel 37 200€

Montant total du remboursement des intérêts du prêt en fin de financement (2026) : 69 589,38€

Taux après renégociation : **1,93%** remboursement trimestriel de 8 004,28€ (même durée)

Montant annuel 32 016€ (soit un gain annuel de 4000€ environ)

Montant total du remboursement des intérêts du prêt en fin de financement : 34 165,83€

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance, donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette renégociation.

ILEP

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du budget 2015 présenté par l'Association Initiatives Laïques d'Education Populaire (ILEP) pour l'accueil de loisirs et les rythmes scolaires.

Le montant de la participation communale pour l'accueil de loisirs est fixée à 104 806,79€ (règlement mensuel de 8 733,90€)

Le montant de la participation communale pour les rythmes scolaires est de 18 425,64€ (règlement mensuel de 1 535,47€)

Soit un montant global de la subvention communale annuelle de 123 232,43€ (10 269,37€/mois)

Le conseil municipal donne son accord pour la synthèse du budget 2015 ALSH et Rythmes scolaires proposée par l'ILEP et autorise le Maire à signer toutes les pièces inhérentes à ce budget.

CONVENTION PYLONE

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la société Bouygues Telecom a transféré l'exploitation des infrastructures en matière de droit d'occupation du domaine public à France Pylône Services (FPS Towers)

Ce transfert ne change rien aux conditions contractuelles définies précédemment avec Bouygues Telecom.

Une nouvelle convention, mise en conformité avec FPS Towers, est soumise à la commune.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer la convention entre la commune et FPS Towers.

Informations générales :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du suivi de construction des logements locatifs ou en accession à la propriété

Lotissement Flint : les travaux avancent bien – reste environ 5 lots à vendre

Lotissement Opac : prévision fin de chantier courant avril prochain.

Proposition dates fêtes/soirées municipales :

Repas des Aînés : 14 mars

Soirée municipale : 18 avril

Feux de la St Jean : 20 juin

Pique-nique révolutionnaire : 14 juillet

Elections cantonales : 22 et 29 MARS 2015

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Urcourt rappelle le problème des poubelles restant continuellement sur les trottoirs dans certaines rues.

Monsieur le Maire annonce que cela sera rappelé dans le prochain bulletin municipal et aux administrés afin qu'ils fassent le nécessaire pour sortir leurs poubelles la veille au soir et les rentrer après ramassage.

Fin de séance : 22 heures